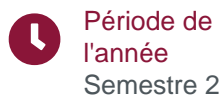


Sport



En bref

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

DESCRIPTION

L'inscription pédagogique, soumise au passage d'un test d'évaluation, doit être faite en septembre. L'UE optionnelle Sport sera validée en 2 parties complémentaires :

- Une partie pratique comptant pour 60% de la note : pour pouvoir être évalués les étudiants devront obligatoirement participer à un certain nombre de cours pratiques (12 séances de 1h30 ou 2h: sports collectifs, danses, badminton, athlétisme, tennis de table, musculation, natation, fitness, etc.) ;
- Une partie théorique comptant pour 40% de la note : 3 enseignements théoriques seront organisés dans le cadre de l'Unité d'Enseignement Sport. Ces conférences entrent dans le volume de 30h requis pour l'obtention de l'UE, l'étudiant devra donc obligatoirement y assister pour être autorisé à passer le contrôle final.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation